

CAMBRAI

Hôpital Sainte-Croix. — Vendredi matin, s'est déroulé dans la paix du Salgaceur, après quelques jours de maladie, un respectueux enterrement d'Emile Lefeuvre, âgé de 80 ans. La veille de sa mort, il recevait dans son aménagement, les dernières grâces de l'Eglise, répandant lui-même aux prières du prêtre et devant ainsi à sa famille un dernier exemple de résignation à la volonté de Dieu. La vie de cet homme de bœuf peut se résumer en deux mots : travail et sacrifice. Nous devons tous, nos plus respectueuses salutations à ceux qui nous recommandent le chef défunt aux prières de nos frères. Ses funérailles auront lieu lundi, à 10 h. 15, en la basilique métropolitaine.

Vente d'arbres. — Le maire de Cambrai informe le public qu'au vente d'arbres aura lieu le jeudi 27 mars 1902, de six heures de matin à midi et de deux heures à cinq heures du soir, sur la place ancien chêne d'accès à la gare de Cambrai, rue de Provins et allée des Quatre-vents. La vendre vous est au bureau de l'octroi, route de Valenciennes.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du mercredi 5 mars 1902

Présidence de M. Moniez
Mendicité. — La nommée Bertrand Marie, de Faubourg St-Roch, est condamnée à 4 mois de prison, avec sursis, avec application de la loi sur la sursis.

— Indemnité est inscrivable. Il a à son actif de nombreux condamnations pour mendicité. Et voilà. De nouveau, le tribunal le condamne à 4 mois de prison.

Vagabondage. — Le sieur François a été pris en flagrant délit de vagabondage, à Carnières le 18 février dernier. Son casier judiciaire accuse onze condamnations pour le même fait, il ne travaille guère que l'état, ce qui fait dire à M. le président qu'il passe l'hiver à présent et qu'il va au grand air. François est condamné à 8 jours de prison.

— Voilà. C'est le sieur Muguet Armand, cocher, demeurant à Cambrai qui, le 3 mars a volé, dans la après-midi, un litre de cognac chez Dhoollaen, débitant, et qui ensuite, ne voyant plus que du feu partout, fait sonner le tocsin à 1 h. 15 du matin, quand le feu n'existant que dans la maison de l'assassin. L'assassin a été arrêté et sa probité soit mise ainsi en suspicion. Il a été libéré par son langage et ses manières, de déridre le tribunal lui-même. Il n'en est pas moins condamné à un mois de prison et aux frais.

— Pêche. — Pêcheur Napoléon, Catelain Aristide, Catelain J.-B. et Coutant Julien ont été pris en flagrant délit de pêche au filet, le 29 février dernier, dans des eaux prohibées et dans deux réserves. Ils sont du reste coutumiers du fait, car c'est par ce moyen qu'ils vendent chaque semaine une grande quantité de poissons dans les pompiers de Banteux et de Bantouillet. Les deux premiers présentement sont condamnés à chacun cent francs d'amende et de deux mois de prison.

Bijoux volantaires. — Le tribunal rend son jugement dans l'affaire Corbeau, mecanicien au tramway du Cambrais, et dont les débats ont eu lieu antérieurement. Ce dernier, également fonctionnaire d' verschiedes reprises, a affiché de machine, à 460 causes de l'accident de voitures survenues au cours de l'année. Le jugement est mis en débâcle et renvoyé à la prochaine audience.

— Pêche. — Louis-Philippe Léveillé, de Carnières, surpris le 3 mars dernier, occupant un canot de pêche au filet, a été condamné à 1 mois de prison avec confirmation de l'absit sursis.

Vagabondage. — Philippe Avelin a subi de nombreuses condamnations. Il n'a aucun domicile, arrière dormir directement pour vagabondage. Il est condamné de nouveau à 1 mois de prison.

Le docteur M. Franchomme a été châtié sévèrement et applaudi, et un ordre du jour d'approbation a été voté.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Troisième circonscription de Lille

— Une réunion qui a eu lieu le 3 et 4 quelques jours, à Fives, au P'tit-Catalan, sous la présidence de M. Delerue, ayant comme adjoint MM. Delaissal, Boutry, et les présidents des Comités, M. Hector Franchomme a développé son programme qui tient tout entre dans les idées de liberté, d'ordre et de progrès d'aujourd'hui à Chambre par MM. Melaine, Guiffard, Ribot, etc.

Il s'est également déclaré mutualistes convaincu, et a rendu par un appel à la paix sociale, pour remède aux maux qui divisent le pays.

Le docteur M. Franchomme a été élu châtié sévèrement et applaudi, et un ordre du jour d'approbation a été voté.

Circoscriptions d'Hazebrouck et de Dunkerque

Candidatures pour l'Assemblée. — Le citoyen Victorien Derieux, conseiller municipal d'Hazebrouck, a présenté contre M. Georges Léonide le citoyen Constant Carlier, employé à la mairie de Wissoushal contre M. Henri Cochet, le citoyen Victorien Derieux et la mairie de Lille contre M. Guillain.

— **LA CONVENTION D'ARRAS**

Aux termes de différentes opérations passées entre les Compagnies houillères et les ouvriers mineurs, ceux-ci touchent en plus de leur salaire, deux primes dont le total s'élève à 40 %.

Arrivé la grève de 1901, une prime de 20 % sur leur a été accordée ; une prime de 50 % en octobre 1900, et en octobre 1900, une autre de 50 %.

Mais si les 60 % de 1901 et d'avril 1902 sont établis pour une période indéterminée, les 45 % d'octobre 1900 et d'octobre 1900 ne doivent être versés que jusqu'au 1er avril prochain.

Arrivé la grève, les propriétaires économiques, sous forme口头的, il y a quelques jours, une note dans laquelle on disait que la convention d'avril avait été prorogée d'un certain accord jusqu'à ce que les deux parties.

— Pour ce tourne mon unique, mon dernier effort !... Aussi, ayant formé les yeux, j'ai voulu revoir les lieux témoins de mon enfance, de mes jeunesse, de mon bûcheron... à défaut d'eux tomber à l'visitor, j'ai voulu venir m'agacquer sur le sable de la plage, revoir ces îlots qui ont servi de Noé à tous les bim-bim's... »

On arrivait près de l'école, où Richard était attendu.

— Vous venez ce soir ?... demande le jeune officier à son nouvel ami.

— Oui je ne perdras probablement que demain matin.

— Comment, vous quittez Sézanne sans attendre notre carrosse ?!

— C'est probablement cette fois qui me fait plaisir plus tot.

— Pourquoi donc ?

— Pourquoi repris lentement l'étranger, parce que j'ai besoin de volonté et de sérénité. Le bruit n'est pas grave ; tout ce qui a mon fils de bûcheron me laisse indifférent, et même, le plus souvent, ravive ma douleur.

— Pourquoi mon indisposition, dit le jeune officier ; mon insistance était causée par le désir très vif que j'aie de juir le plus possible du votre succès. A ce soir...

— Comment, vous quittez Sézanne sans attendre notre carrosse ?!

— C'est probablement celle fois qui me fait plaisir plus tot.

— Pourquoi donc ?

— Pour moi, tout ce qui m'a suivi, je suis promis de ne jamais revivre la France... Mais l'amour de la patrie est si profond dans le cœur de l'homme qu'il survit et s'affirme, lors même que l'on a cru son cœur mort à toute émission. Ici bas...

— Je parle... il faut s'en éloigner pendant de longues années, pour savoir comment nous est venu... Ainsi qu'il fut de nos parents jusqu'à ce qu'ils furent à Paris.

Il n'en dait rien.

On ne connaît pas cependant que des difficultés puissent survenir.

M. Lavent vient, en effet, au nom des compagnies, d'écriture à M. Boddy, président de la délégation ouvrière, pour lui rappeler que la convention expire le 31 mars.

M. Boddy assiste au Congrès des mineurs, à Aix.

On lui présente l'intention de demander la prolongation provisoire de la Convention

actuelle jusqu'au 15 juillet.

Dimanche 15. — Pêcheurs. Promesse.

Vendredi 20. — Gouverneur. Demande.

Mardi 27. — Convives Sainte-Chrysostome, Wervicq-Sud, Baudouzeque.

Mercredi 28. — Guillaume Pauline, Barbier, Nouville-en-Perrin, Romeo, Saint-Piat, Saint-Piat, Saint-Piat.

Jeuudi 29. — Linselles, Bondues.

Vendredi 30. — Wimbreches, Marquette.

Mardi 10 Juillet. — Lille : la fillette Jeanne d'Arc, St-Martin, Sacré-Cœur de Marie, Notre-Dame-des-Grâces.

Mercredi 11. — Rue du Héros, St-Joseph, Saint-Pierre-Saint-Paul, Saint-Bonaventure, Saint-Vincent de Paul, Saint-Joseph.

Vendredi 13. — Sainte-Union, rue Jean-Sans-Peur, Saint-Martin, Sacré-Cœur.

Samedi 14. — Penseux, Saint-Pierre, Saint-Maurice, Saint-Martin.

Lundi 16. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Mardi 17. — Rue du Héros, St-Joseph.

Mercredi 18. — Sainte-Union, rue Jean-Sans-Peur, Saint-Martin, Sacré-Cœur.

Vendredi 20. — Penseux, Saint-Pierre, Saint-Maurice, Saint-Martin.

Samedi 21. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Lundi 23. — Rue du Héros, St-Joseph.

Mardi 24. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Mercredi 25. — Rue du Héros, St-Joseph.

Vendredi 27. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Samedi 28. — Rue du Héros, St-Joseph.

Lundi 30. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Mardi 31. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Mercredi 1. — Rue du Héros, St-Joseph.

Vendredi 3. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Samedi 4. — Rue du Héros, St-Joseph.

Lundi 6. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Mardi 7. — Rue du Héros, St-Joseph.

Mercredi 8. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Vendredi 10. — Rue du Héros, St-Joseph.

Samedi 11. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Lundi 13. — Rue du Héros, St-Joseph.

Mardi 14. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Mercredi 15. — Rue du Héros, St-Joseph.

Vendredi 17. — Rue du Héros, St-Joseph.

Samedi 18. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Lundi 20. — Rue du Héros, St-Joseph.

Mardi 21. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Mercredi 22. — Rue du Héros, St-Joseph.

Vendredi 24. — Rue du Héros, St-Joseph.

Samedi 25. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Lundi 27. — Rue du Héros, St-Joseph.

Mardi 28. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Mercredi 29. — Rue du Héros, St-Joseph.

Vendredi 31. — Rue du Héros, St-Joseph.

Samedi 1. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Lundi 3. — Rue du Héros, St-Joseph.

Mardi 4. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Mercredi 5. — Rue du Héros, St-Joseph.

Vendredi 7. — Rue du Héros, St-Joseph.

Samedi 8. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Lundi 10. — Rue du Héros, St-Joseph.

Mardi 11. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Mercredi 12. — Rue du Héros, St-Joseph.

Vendredi 14. — Rue du Héros, St-Joseph.

Samedi 15. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Lundi 17. — Rue du Héros, St-Joseph.

Mardi 18. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Mercredi 19. — Rue du Héros, St-Joseph.

Vendredi 21. — Rue du Héros, St-Joseph.

Samedi 22. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Lundi 24. — Rue du Héros, St-Joseph.

Mardi 25. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Mercredi 26. — Rue du Héros, St-Joseph.

Vendredi 28. — Rue du Héros, St-Joseph.

Samedi 29. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Lundi 31. — Rue du Héros, St-Joseph.

Mardi 1. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Mercredi 2. — Rue du Héros, St-Joseph.

Vendredi 4. — Rue du Héros, St-Joseph.

Samedi 5. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Lundi 7. — Rue du Héros, St-Joseph.

Mardi 8. — Convives générales du Comptoir Saint-Vincent de Paul.

Mercredi 9. — Rue du Héros, St-Joseph.

Vendredi 11. — Rue du Héros, St-Joseph.